

Inscription pour l'année scolaire 2024-2025

Voici comment vous devez procéder pour inscrire votre enfant :

1 Les parents qui désirent inscrire leur enfant à ce programme doivent **obligatoirement** assister en présentiel à une soirée d'information qui aura lieu le **lundi 5 février 2024, à 19 h**, à l'école Le Sentier.

2 Aux termes de cette rencontre, un code d'accès vous sera fourni. Ce code vous permettra d'accéder au formulaire en ligne du programme alternatif de l'école Le Sentier.

3 Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site internet du CSSMI. Ce formulaire doit être reçu au plus tard le **14 février 2024**.

Important : pour effectuer toute demande d'inscription à un programme particulier, *le parent doit avoir, au préalable, procédé à la réinscription de l'enfant au CSSMI pour l'année scolaire 2024-2025. Si l'élève ne fréquente pas déjà une école primaire du CSSMI ou pour une première inscription à l'école, le parent doit présenter pour l'enfant une demande d'admission en ligne sur le site CSSMI et obtenir son no de fiche.*

Pour tous les détails sur le programme et les dates importantes, visitez le sentier.cssmi.qc.ca

RENCONTRE D'INFORMATION
OBLIGATOIRE, VOIR NOTRE SITE
INTERNET POUR PLUS D'INFOS:
sentier.cssmi.qc.ca

Lundi 5 février 2024 à 19h
(sans inscription préalable)

École Le Sentier
287, chemin Grande-Côte, Boisbriand
J7G 2L2 | 450 433-5515

Écoles de quartier desservies par
notre école :

De la Renaissance
Fontainebleau - St-Pierre
Du Trait d'Union - Terre-Soleil
Le Tandem - Marie-Soleil-Tougas
Alpha - Du Ruisselet - Le Carrefour
Le Tournesol - Jeunes du monde
Le Rucher - De l'Espace-Couleurs
et toutes les écoles de Boisbriand



Tél.: 450-433-5515

Télec.: 450-433-5536

 @EcoleAlternativeLeSentier
sentier.cssmi.qc.ca



École alternative
Le Sentier



INSCRIPTION 2024

Pour tous les détails sur le programme et les dates importantes, visitez le

sentier.cssmi.qc.ca

RÉPAQ
Réseau des
écoles publiques
alternatives
du Québec

PÉDAGOGIE PAR PROJET

L'enfant, en choisissant ses projets, apprend à se connaître, à développer ses forces, à identifier ses défis. Le projet permet le transfert des connaissances par l'intégration des matières.

ENVIRONNEMENT

Nous posons des actions concrètes, quotidiennes et continues pour améliorer la qualité de l'environnement afin de contribuer à créer un monde écologique et solidairement responsable

COOPÉRATION

Conseil d'élèves de toutes les classes du primaire où tous peuvent s'exprimer sur des sujets qui concernent la vie de la classe.

COÉDUCATION

La participation des parents est un pilier dans notre projet éducatif. Elle favorise la réussite des élèves et permet au parent de s'impliquer dans le cheminement scolaire de son enfant, de prendre conscience de ses forces et défis et de le voir fonctionner en société.

Au moins 3 heures de coéducation-implication obligatoires sont requises par mois.

TUTORAT

L'élève du 2e ou 3e cycle, jumelé à un élève du préscolaire ou du 1er cycle, l'accompagne dans le développement de ses apprentissages.

PLÉNIÈRE

L'assemblée bimensuelle des élèves est l'endroit où ils peuvent s'exprimer sur les sujets qui les préoccupent au sein de l'école.

ORGANISATION

...par multi-âge / cycle
(Préscolaire / 1e-2e / 3e-4e / 5e-6e)

Cette organisation permet de développer l'entraide et la solidarité entre enfants d'âges différents. L'enfant a la possibilité de faire ses apprentissages sur plusieurs années.

Il a le même enseignant pendant une période de 2 ans.

